

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 6 février 2020
Rapporteur :
Madame Danielle GARREC**

N° 57

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 14/02/2020
- la transmission au contrôle de légalité le : 13/02/2020
(accusé de réception du 13/02/2020)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subventions aux associations 'Petite enfance' - Année 2020

Il s'agit de verser une subvention de fonctionnement aux associations « SOS Urgences Mamans », « Divskouarn » et à l'association d'assistantes maternelles de Quimper « Le manège enchanté », pour un montant total de 2 300 €.

Subvention de fonctionnement à l'association « Le manège enchanté »

Le manège enchanté est une association qui regroupe 23 assistantes maternelles agréées domiciliées à Quimper. Elle a pour objectif de concourir à la professionnalisation des assistantes maternelles adhérentes à travers des échanges et des interventions de spécialistes de certains domaines liés à la petite enfance. L'association permet également aux assistantes maternelles adhérentes d'organiser des activités pour les enfants qu'elles accueillent en faisant intervenir des professionnels de l'éveil corporel, culturel et artistique. L'association sollicite une subvention de la communauté d'agglomération Quimper Bretagne Occidentale pour un montant de 800 € au titre de l'année 2020.

Subvention de fonctionnement à l'association « SOS Urgences Mamans »

L'association « SOS Urgences Mamans », forte de 38 adhérentes, a pour but d'assurer un dépannage immédiat et temporaire à des parents confrontés à un problème inattendu de garde de leurs enfants : défaillance de la garde habituelle, maladie de l'enfant, rendez-vous imprévus, etc. L'association intervient sur les communes de Quimper, Ergué-Gabéric, Plomelin, Pluguffan, Plonéis, Guengat, Plogonnec. L'association demande aux familles une petite participation financière pour contribuer à son fonctionnement. Ce service fonctionne de 7h30 à 19h du lundi au vendredi pendant la période scolaire. L'association sollicite une subvention de la communauté d'agglomération Quimper Bretagne Occidentale pour un montant de 500 € au titre de l'année 2020.

Subvention de fonctionnement à l'association « Divskouarn »

Divskouarn est une association pour la promotion de la langue bretonne dès la petite enfance. Divskouarn accompagne le Relais Petite Enfance dans l'offre d'ateliers d'éveil au bilinguisme pour les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent. Les ateliers d'éveil permettent aux enfants de découvrir la langue bretonne de façon ludique et de les inscrire dans l'identité culturelle du territoire dans lequel ils habitent. L'association sollicite une subvention de la communauté d'agglomération Quimper Bretagne Occidentale pour un montant de 1 000 € pour son fonctionnement au titre de l'année 2020.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le président à verser les subventions suivantes au titre de l'année 2020 :

800 euros à l'association « Le manège enchanté » ;

500 euros à l'association « SOS Urgences Mamans » ;

1 000 euros à l'association « Divskouarn ».